

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Département de science politique
Hiver 2017

POL 4022-30
Femmes et développement
Mercredi 9h30-12h30

Chargée de cours : Ludivine Tomasso
tomasso.ludivine@uqam.ca
Disponibilité le lundi sur rendez-vous

DESCRIPTION

Le rôle des femmes agricultrices, ouvrières, artisanes, etc. (productrices et reproductrices) dans le développement des pays du Sud. Analyse des différentes approches théoriques sur Femmes et développement. Après un rappel du rôle des femmes dans les sociétés précoloniales et de l'impact de la colonisation sur celles-ci, après l'étude de l'intégration de la force de travail des femmes dans la division internationale du travail, une attention particulière sera portée aux revendications, stratégies et organisations des femmes. Seront étudiées également les politiques des États et des organismes internationaux sur l'intégration des femmes au développement.

APPROCHES ET OBJECTIFS

Après un retour historique sur les modèles de développement et les concepts en liens avec ceux-ci, ce cours vise à étudier les principales traditions théoriques dans le champ du genre et développement : de l'approche de *l'intégration des femmes au développement* à *l'approche genre et développement*. Les enjeux théoriques seront étudiés à travers leurs applications pratiques en lien avec l'analyse des stratégies d'intervention et leurs impacts sur les rapports de genre mais aussi d'autres rapports de pouvoirs (de colonialité, de classe, d'origine ethnique, etc.). Des thématiques spécifiques seront abordées comme la mondialisation, le « caring », l'empowerment, les programmes de santé, le développement durable et les violences faites aux femmes. Le cours portera une attention particulière à l'analyse des impacts du colonialisme sur le développement ainsi qu'aux approches postcoloniales et intersectionnelles.

Le cours vise à remplir les objectifs pédagogiques suivants :

- Construire les connaissances théoriques et historiques nécessaires pour comprendre et analyser la complexité du rôle des femmes et du genre dans les modèles de développement ;
- Permettre aux étudiant-e-s de développer un regard critique sur ces modèles, sur la question de l'intégration des femmes et plus largement du genre au sein de ceux-ci ;
- Acquérir les outils théoriques nécessaires à la comparaison et à l'analyse de projets de développement ayant une dimension genrée.

PÉDAGOGIE

Chaque séance sera divisée en deux parties. La première partie du cours se composera de présentations magistrales de l'enseignante sur les enjeux théoriques et historiques de la matière à l'étude durant la séance. La deuxième partie se déroulera sous la forme d'échanges avec les étudiant-e-s sous différentes formes avec une attention particulière accordée à des cas pratiques : conférences d'intervenantes invitées, ateliers de discussions en groupe et en classe sur les textes et les thèmes vus pendant la première partie du cours ainsi que le visionnage de documentaires. L'utilisation de différents supports de discussion vise à enrichir l'apprentissage des étudiant-e-s en offrant des illustrations concrètes des processus de développement étudiés en classe. Il est donc très important que les étudiant-e-s participent activement aux discussions des lectures obligatoires et du contenu du cours tout au long de la session. Les textes obligatoires seront disponibles sur Moodle, les supports visuels des séances seront mis en ligne après chaque séance et les consignes détaillées pour chaque exercice seront également disponible au début de la session sur Moodle.

ÉVALUATION

- **Lectures des textes et participation (15%)**

La participation sera évaluée en fonction de la présence et des apports aux différents ateliers-discussions, exercices qui auront lieu au cours de la session sur les lectures de la semaine, le matériel vu en cours et les interventions. Les étudiant-e-s sont donc encouragé-e-s à partager avec la classe et les groupes leurs réflexions et leurs remarques, tout en respectant le temps de parole

des autres membres, pour que le cours puisse être un forum ouvert dans lequel chaque personne aura la chance de trouver une stimulation intellectuelle en lien avec ses questions et préoccupations.

- **Fiche de lecture critique (20%)**

Deux fiches de lecture sur un des deux textes obligatoires de la séance 3, de la séance 5 ou de la séance 7 au choix (10% chacune soit 20% au total). Elles devront faire un maximum de avec une attention particulière accordée à la partie de discussion/critique (qui devra comporter au moins une référence **à un autre texte** vu en cours). Elles devront suivre le modèle de fiche proposée par le centre Paolo Freire, disponible en ligne. Le modèle de la fiche de lecture est disponible à l'adresse suivante : https://politique.uqam.ca/upload/files/Appendices/G-Modele_fiche_de_lecture.pdf.

- **Présentations et rapport d'analyse et d'évaluation**

L'objectif de ce travail est d'effectuer une évaluation critique du potentiel transformateur d'un projet de développement et notamment de ses objectifs et de ses pratiques en ce qui concerne les femmes et les rapports de pouvoir de genre. Il s'agit d'un travail de groupe composé de 4 à 6 étudiant-e-s.

Une liste de possibles projets à évaluer sera disponible sur Moodle au début de la session ainsi qu'une fiche de consigne détaillée pour chacun des exercices. Le choix des sujets se fera lors de la séance 4 soit **1^{er} février**. Les groupes qui choisissent de ne pas travailler sur un projet de la liste devront en aviser l'enseignante dans le courant de cette semaine pour que le choix soit validé.

Le travail s'effectue en quatre parties : un plan de travail préliminaire, une présentation en classe, une discussion/commentaire de la présentation d'un groupe et une version écrite finale du rapport de d'évaluation.

- 1) **Plan de travail pour le rapport d'évaluation (10%)** : Il doit être remis lors de la séance du **8 mars** (environ 4 pages, bibliographie non incluse) en version papier. Il doit se composer de la présentation du projet choisi, de la contextualisation de l'environnement

du projet, d'une courte revue de la littérature, des premières pistes de réflexions et comporter une bibliographie provisoire d'au moins 5 références scientifiques. L'enseignante rendra la version corrigée de ce plan de travail lors de la séance **15 mars**, les groupes devront retravailler leur plan et le renvoyer par courriel à la chargée de cours la semaine suivante (**soit le 22 mars**) pour qu'elle puisse le transmettre au groupe chargé d'animer la discussion lors de leur présentation.

- 2) **Présentation orale du projet et de son analyse (15%)** : cette présentation doit durer 15 minutes maximum. Elle doit comprendre les éléments suivants : la présentation du projet choisi, une revue de la littérature sommaire autour de la/des thématique(s) touchée(s) par le projet et les premières pistes d'analyse/critiques du projet et de ses pratiques en utilisant les apports du cours. De manière formelle, la présentation doit s'appuyer sur un support visuel avec une dernière diapositive de bibliographie comprenant au moins 5 références académiques. Tous les membres de l'équipe doivent participer de manière équitable à la présentation. Les présentations auront lieu lors des séances 13 et 14.
- 3) **Discussion/modération de la présentation d'un groupe (10%)** : Le groupe en charge de la discussion doit débattre des idées soulevées lors de la présentation qu'elles/ils viennent d'entendre. Les membres auront pris connaissance à l'avance du contenu de la présentation pour pouvoir préparer leur discussion. Il s'agit ici de poser des questions ou de faire des commentaires constructifs sur les réflexions soulevées par l'équipe qui vient de faire sa présentation. Pour exemple, il est possible de faire des suggestions de bibliographie ou des remarques sur l'aspect formel de la présentation. L'équipe en charge de la discussion doit également modérer les questions et les remarques faites par le reste de la classe. Environ 10 minutes sont réservées à la discussion par les membres de l'équipe et 5 minutes pour l'ouverture des débats avec la classe dans son ensemble.
- 4) **Rapport final d'analyse et d'évaluation (30%)** : Il ne doit pas dépasser 20 pages sans la bibliographie. Il doit être rendu le **vendredi 21 avril en version papier avant 17h** au secrétariat du département de science politique dans la chute des travaux.
Il doit comporter les parties suivantes : table des matières, introduction, revue de la littérature, présentation complète du projet, analyse critique du projet, conclusion et une bibliographie d'au moins une dizaine de sources.

- **Consignes générales :**

Tous les travaux sont à remettre au début des cours concernés. Pour les travaux remis en retard, une pénalité de 5% s'applique par jour ouvrable.

Il n'y a pas besoin de faire de page de présentation mais un entête de 3 à 4 lignes (interligne simple) avec nom de/des l'étudiant-e-s, nom du cours, nom de la chargée de cours, titre du travail, etc.

Tous les travaux doivent suivre les règles (au choix) de féminisation du guide de rédaction de l'IREF et de Féminétude qui est disponible en ligne à l'adresse suivante :

https://iref.uqam.ca/upload/files/Guide_texte_suivi_diffusion_avec_liens_21.pdf.

Les consignes et critères d'évaluation plus détaillés seront mis en ligne sur Moodle au début de la session.

SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Lectures des textes et participation	15%
2 Fiches de lecture critique	20%
Plan de travail	10%
Présentation	15%
Commentaire/Modération	10%
Rapport d'analyse final	30%

PROGRAMME DU COURS

Séance 1 : Présentation du cours et entente d'évaluation-Introduction

11 janvier

Séance 2 : Perspectives historiques et théoriques sur le développement/Retour sur les courants féministes

18 janvier

Lectures obligatoires :

- Haslam, Alexander, 2014, « Chapitre 1 : Les enjeux théoriques : mutations, cycles, bifurcations » dans Halsam Paul et Beudet Pierre (eds), *Enjeux et défis du développement international*, Presses de l'Université d'Ottawa.

- Toupin, Louise, 1998, « Les courants de pensée féministe », Louise Toupin, Version revue du texte « Qu'est-ce que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des 25 dernières années », 1997. Montréal, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine/Relais-femmes.

Séance 3 : L'inclusion des femmes et du « genre » dans le développement : théories et approches
25 janvier

Rendu de la fiche de lecture critique sur un des deux textes obligatoires de la séance

Lectures obligatoires :

- Rathgeber, Eva M., 1994, « WID, WAD, GAD. Tendances de la recherche et de la pratique dans le champ du développement », dans *Femmes, féminisme et développement*, dirigé par H. Dagenais et D. Piché, Montréal : McGill-Queens University Press et Institut canadien de recherches sur les femmes : 77-95.
- Verschuur, Christine. 2009. « Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot « genre » dans le développement », *Revue Tiers Monde* 4(200) :785-803.

Lecture facultative :

- DAWN. 2000. « Propositions, stratégies et méthodes alternatives », dans *Le Genre: un outil nécessaire. Introduction à une problématique*, édité par J. Bisilliat and C. Verschuur, Paris: L' Harmattan : 181- 191.

Séance 4 : Genre, (Post/De) colonialisme et développement
1^{er} février

Choix des équipes et choix/soumission des projets de développement choisis pour le travail final. Choix des dates de présentation

Lectures obligatoires :

- Mohanty, Chandra Talpade. 2010. « Sous les yeux de l'Occident. Recherches féministes et discours coloniaux », dans *Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements de femmes*, dirigé par C. Verschuur, Paris : L'Harmattan : 171-202.
- Aída Hernández Castillo, 2010, "The Emergence of Indigenous Feminism in Latin America", *Signs*, 35(3) : 539-545.

Séance 5 : Mondialisation et travail du « care »
8 février

Rendu de la fiche de lecture critique sur un des deux textes obligatoires de la séance

Lectures obligatoires :

- Sassen, Saskia. 2010. « Mondialisation et géographie globale du travail », dans *Le sexe de la mondialisation: Genre, classe, race et nouvelle division du travail* dirigé par J. Falquet, H. Hirata, D. Kergoat, Paris: Presses de Sciences Po : 27-42.
- Hochschild, Arlie Russell, and Laurence Bachmann. 2004, « Le nouvel or du monde », *Nouvelles questions féministes*, 23 (3): 59-74.

Lectures facultatives :

- Falquet, Jules. (2009), « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de « race » dans la mondialisation néolibérale », dans Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF :71-90.

Séance 6 : Masculinités, genre et développement **15 février**

Lectures obligatoires :

- Cornwall, Andrea and Sara C. White. 2000. « Masculinities and Development. Politics and Practice », *ISD Bulletin*, 31(2) : 1-6.
- Dardiry, Shadia. 2011. « L'importance de l'intégration des hommes dans les programmes de lutte contre le sida en Afrique » dans *Santé Internationale. Les enjeux de santé au Sud*, Dominique Kerouedan (dir), Paris : Presses de Science Po : 549-562.

Séance 7 : Genre, changements climatiques et développement durable **22 février**

Rendu de la fiche de lecture critique sur un des deux textes obligatoires de la séance

Lectures obligatoires :

- Braidotti, Rosi, Ewa Charkiewicz, Sabine Häusler et Saskia Wieringa. 2007. « Les femmes, l'environnement le développement durable », dans *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, édité par C. Verschuur, Paris : L'Harmattan, pp.19-29.
- Gagné, Karine. 2010, « Ecoféminisme et développement : l'impasse de l'essentialisation du lien femme/nature », *Altérités*, 7(1): 39-60.

Séance 8 : Semaine de lecture **1^{er} mars**

Semaine 9 : Femmes, genre et conflits armés : l'exemple des violences sexuelles commises en temps de guerre

8 mars

Rendu du plan de travail en version écrite

Conférence de Marie Delamare Sanson, candidate à la maîtrise en sexologie sur la question des violences sexuelles en RDC

Lectures obligatoires :

- « *Conclusion* » dans Sjoberg, Laura, and Sandra Via (eds). 2010, *Gender, War, and Militarism: Feminist Perspectives*. ABC-CLIO.
- Moufflet, Véronique., 2008, « Le paradigme du viol comme arme de guerre à l'Est de la République démocratique du Congo », *Afrique contemporaine*, 3: 119-133.

Séance 10 : Pratiques et stratégies basées sur l' « empowerment » des femmes

15 mars

Remise de la version corrigée du plan de travail par l'enseignante

Lectures obligatoires :

- Calvès, Anne-Émanuelle. 2009. « 'Empowerment' : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde* 4(200) :735-744.
- Guérin, Isabelle et Palier Jane, 2007, "Microfinance and the Empowerment of Women: Will the Silent Revolution Take Place?". *Dialogue*, 37 : 76-82.

Lecture facultative :

- Smyth, Ines, 2007, « Talking of Gender: Words and Meanings in Development Organisations ». *Development in Practice*, 17(4-5) : 582-588.

Semaine 11 : Approches alternatives et valorisation des savoirs locaux

22 mars

Remise par courriel de la version corrigée du plan de travail

Lectures obligatoires :

- Escobar, Arturo et Manon Boulianne. 2005. « Développer autrement, construire un autre monde ou sortir de la modernité ? (Entretien) », *Anthropologie et Sociétés*, 29(3) : 139-150.

- Fréchette, Louise, 1998, « Les cuisines collectives du Pérou : 20 ans d'entraide et de développement solidaire », *Economie et Solidarités*, 29(2) : 124-139.

Séance 12 : Pratiques et stratégies centrées sur les droits

29 mars

Conférence de la professeure Nora Nagels sur les programmes de transferts conditionnés au Pérou et en Bolivie.

Lectures obligatoires :

- Nagels, Nora, 2014, « Programmes de transferts conditionnés et santé maternelle au Pérou et en Bolivie », *Les cahiers de santé publique et de protection sociale*, 15 : 61-69.
- Powell, Marie, 2005. « A Rights-Based Approach to Gender Equality and Women's Rights », *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 26(1) : 605-617.

Lecture facultative :

- Smith-Oka, Vania, 2009, « Unintended Consequences: Exploring the Tensions Between Development Programs and Indigenous Women in Mexico in the Context of Reproductive Health », *Social Science & Medicine*, 68 (11) : 2069-2077.

Séance 13 : Présentation des groupes

5 avril

Séance 14 : Présentation des groupes

12 avril

Séance 15 : Conclusion et retour/questions sur le travail final

19 avril

Remise du rapport final en classe, délai jusqu'au 21 avril en version papier dans la chute à travaux du département de science politique.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.